



**DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Président de la communauté de communes de Lacq :

Vu la délibération du 24 janvier 2011 reçue en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 4 février par laquelle le Conseil de la communauté de communes de Lacq l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu l'arrêté du président en date du 9 février 2011 portant délégation d'une partie de ses attributions,

Vu le code des marchés publics et en particulier ses articles 26 et 28,

Considérant le besoin évalué à 138 000 € HT pour l'acquisition de machines agricoles et de manutention pour les services de la communauté de communes de Lacq (64150),

- **Lot 1 : Fourniture et livraison de 2 Tondo-broyeurs et de 2 groupes de fauchage avec reprise 2 Tondo-broyeurs et de 2 groupes de broyage**
- **Lot 2 : Fourniture et livraison d'un engin de levage à bras télescopique**
- **Lot 3 : Fourniture et livraison d'un tracteur agricole**
- **Lot 4 : Fourniture et livraison d'une tondeuse et reprise d'une tondeuse**

Considérant la mise en concurrence organisée suivant avis de marché adressé le 9 février 2012 et publié le 14 février 2012 sur le BOAMP et www.eadministration64.fr,

Considérant les offres enregistrées et les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement particulier de la consultation,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi le 15 mars 2012.

DECIDE

Article 1 : Le marché l'acquisition de machines agricoles et de manutention pour les services de la communauté de communes de Lacq (64150), est attribué à :

N° et intitulé du LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
▪ <u>Lot 1</u> : Fourniture et livraison de 2 Tondo-broyeurs et de 2 groupes de fauchage avec reprise 2 Tondo-broyeurs et de 2 groupes de broyage	NOREMAT 166 Rue Ampère BP 60093 54714 LUDRES Cedex	33 440.00 €
▪ <u>Lot 2</u> : Fourniture et livraison d'un engin de levage à bras télescopique	Société M3 Actipôle 85 85170 BELLEVILLE SUR VIE	48 500.00 €
▪ <u>Lot 3</u> : Fourniture et livraison d'un tracteur agricole	Ets ITHURSSARY 64520 BARDOS	48 200.00 €
▪ <u>Lot 4</u> : Fourniture et livraison d'une tondeuse et reprise d'une tondeuse	CORBERES ST GERMES Route de Lourdes 65290 JUILLAN	6 867.89 €

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Fait à Mourenx, le 15 mars 2012

**Le Président,
Par délégation,
Le vice-président,**



Pierre DOMBLIDES